

Indemnisation FCO 3 et 8 2024 – GUICHET OUVERT au 30/01/2025

Un webinaire a été proposé ce jour pour préciser le dispositif qui a légèrement évolué et guider le remplissage de ces demandes d'indemnisation.

Les copies d'écran de ce webinaire sont disponibles sur notre site : [lien](#)

Rappel du site : (<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/Fievre-Catarrhale-Ovine/FCO-dispositif-de-solde>)

Tableau de synthèse des catégories d'animaux pris en charge par le dispositif

	Bovins	Ovins	Caprins
FCO-3 <i>5 août – 31 décembre</i>	Jeunes 0-6 mois Jeunes 6-12 mois Adultes 12-24 mois Adultes > 24 mois	Jeunes 1-12 mois Adultes > 12 mois	Jeunes 1-12 mois Adultes > 12 mois
FCO-8 <i>1^{er} juin – 31 décembre</i>		Jeunes 1-12 mois Adultes > 12 mois	Jeunes 1-12 mois Adultes > 12 mois

Sont concernés par ce guichet solde :

- FCO-3
 - Les éleveurs bovins, ovins et caprins foyers du 5 août au 30 septembre 2024 ayant déposé ou non un dossier dans le guichet avance
 - Les éleveurs bovins, ovins et caprins foyers du 01 octobre au 31 décembre 2024
- FCO-8
 - Les éleveurs ovins et caprins foyers du 01 juin au 31 décembre 2024

Aides à la contention de la MSA pour les foyers FCO et MHE

Un nouveau dispositif d'accompagnement à la prévention du risque animal pour les exploitations touchées par MHE et/ou FCO est proposé par la MSA Il vise à promouvoir l'achat et l'utilisation de matériels de contention animale (bovine, ovine ou caprine) pour réduire les risques d'accidents chez les exploitants et les salariés, tout en améliorant les conditions de travail. Ce dispositif s'adresse aux exploitations de moins de 10 salariés affiliés à la MSA, touchées par la MHE et/ou la FCO, et qui ont investi ou souhaitent investir dans du matériel de contention pour intervenir sur les animaux en toute sécurité. Cette aide entre dans le cadre des minimis agricoles (plafonds de 20 000€ sur les 3 exercices fiscaux consécutifs).

Quel est le montant de l'aide ?

La MSA finance jusqu'à 3 000 €, couvrant 70 % du coût HT de l'investissement (sur facture ou facture d'acompte acquittée par le fournisseur).

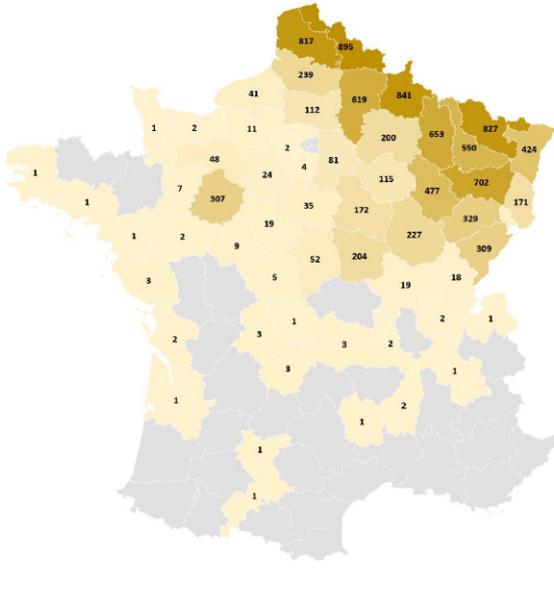
Coordonnées du service prévention des risques professionnels de la MSA

05 55 93 40 66

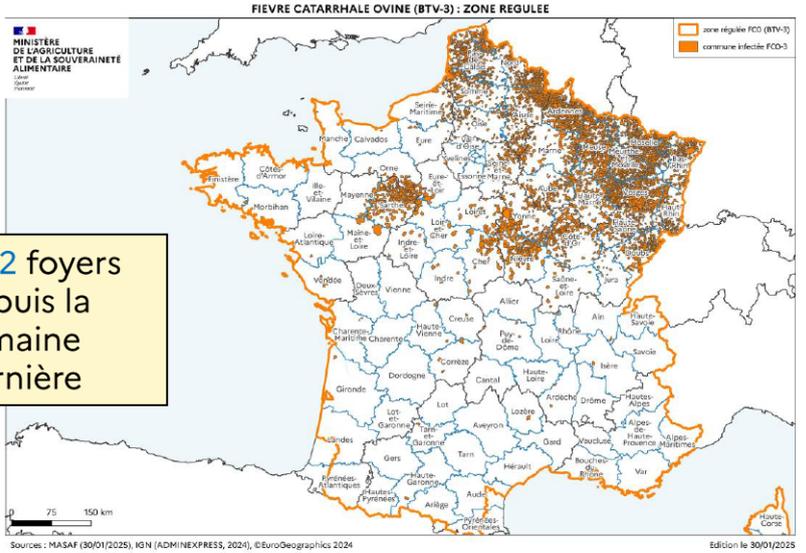
Situation nationale et locale en termes de foyers et de zones régulées

FCO BTV3
Situation et zone régulée au 30/01/2025 : 9656 foyers (depuis le 05/08/2024)

Nombre de foyers FCO BTV3 déclarés par département au 30 janvier 2025



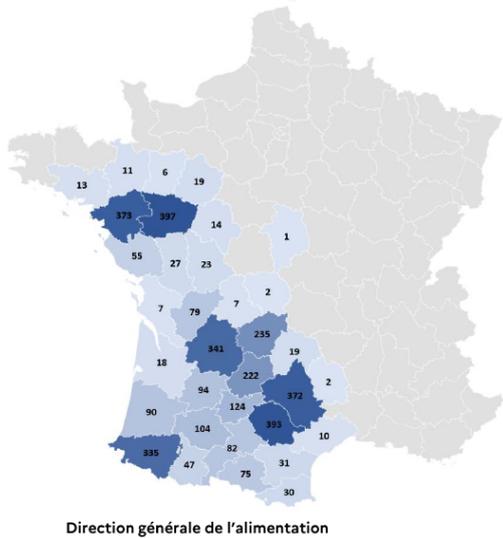
+ 72 foyers depuis la semaine dernière



Pas de nouveau département infecté

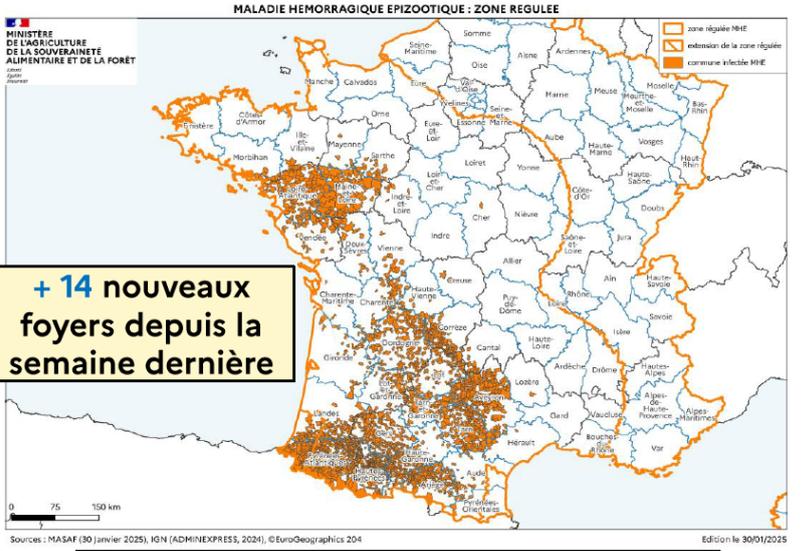
Foyers de MHE par département, saison vectorielle 2024/2025
Au 30/01/2025 – 3658 foyers (depuis le 01/06/2024)

Nombre de foyers MHE déclarés par département au 30 janvier 2025



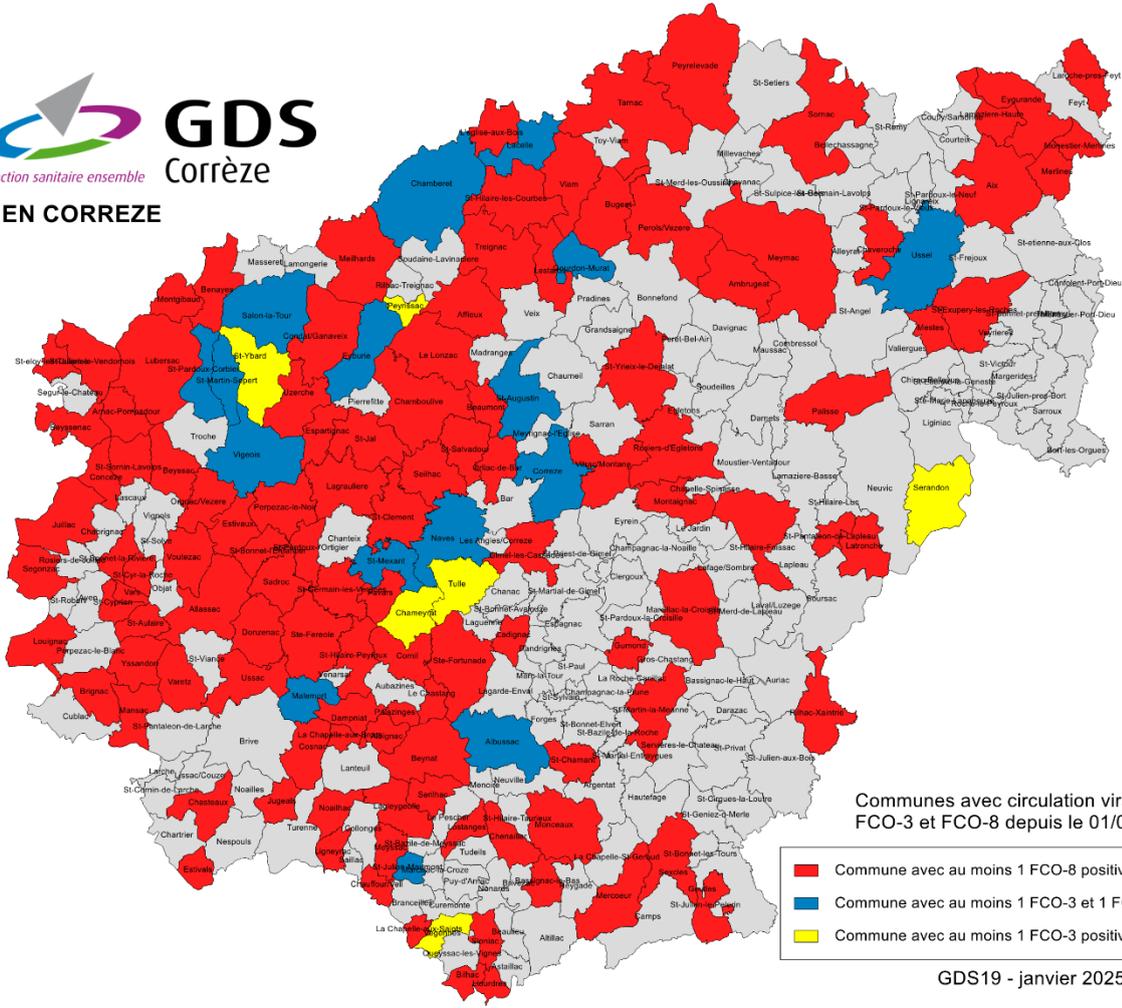
Direction générale de l'alimentation

+ 14 nouveaux foyers depuis la semaine dernière

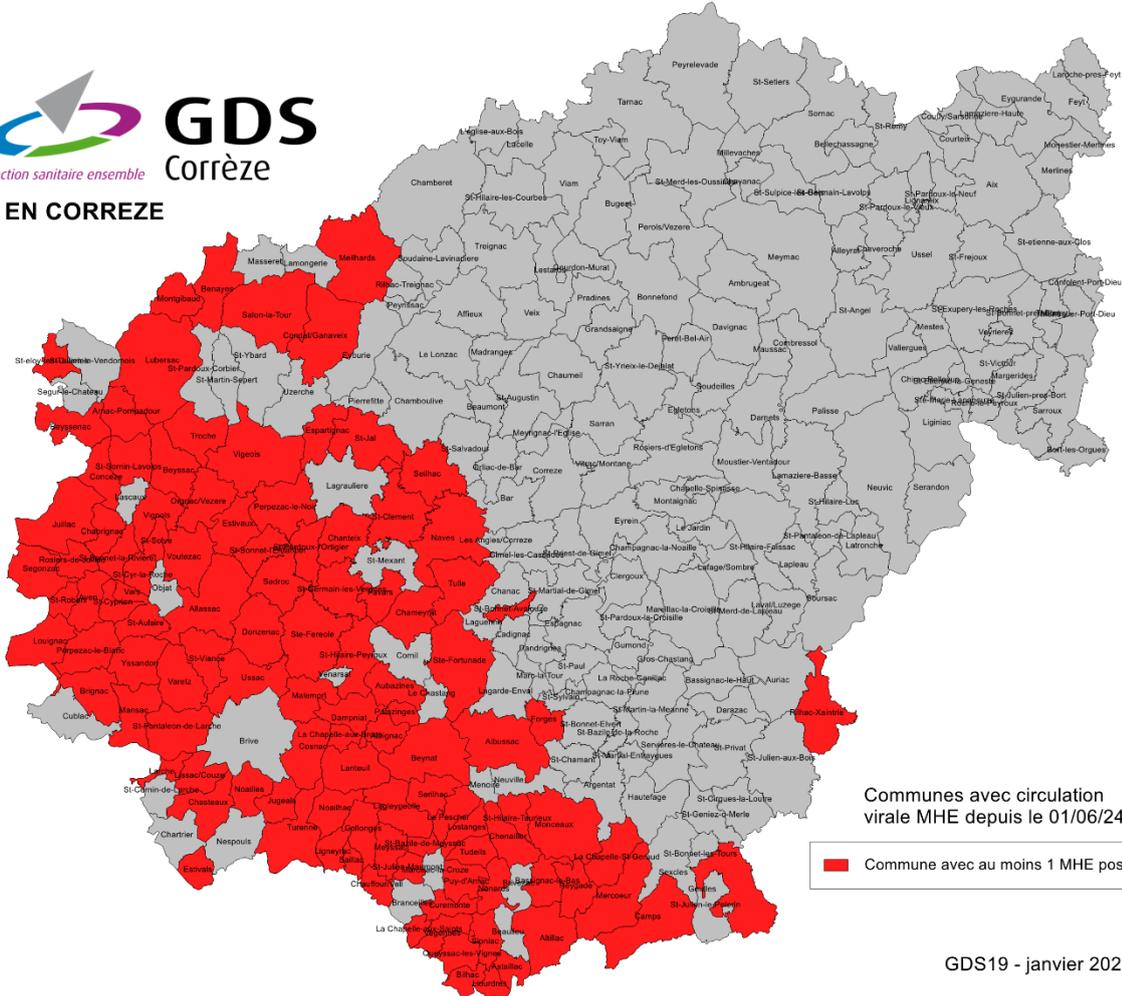


Pas de nouveau département infecté

FCO EN CORREZE



MHE EN CORREZE



Vaccins FCO et MHE, spécifications et disponibilités

Vaccins utilisables en France					SPECIFICATIONS RCP DES VACCINS					
Maladie	Laboratoire fabricant	Nom du vaccin	Laboratoire distributeur en France	Accès du vaccin	Espèce(s) visée(s)	Primo-vaccination Sous-cutanée (SC) Intramusculaire (IM)	Age mini	Délai installation immunité complète après primovaccination	Durée d'immunité	Usage
FCO	Boehringer-Ingelheim	BTV Pur 4 et 8	Boehringer-Ingelheim	Vétérinaire et PSE	Bovin Ovin Autre ¹	2 inj à 3-4 sem (1ml SC)	2,5 mois	3 sem	12 mois	Protection sanitaire Mouvement
	SYVA ²	Syvazul 4 et 8²	Inovet	Vétérinaire et PSE	Ovin ² Bovin Autre ¹	1 seule inj (2ml SC) 2 inj à 3 sem (4ml IM)	3 mois	39 jours 21 jours	12 mois	Protection sanitaire Mouvement
	CZV	Bluevac 8	Melchior	Vétérinaire et PSE	Bovin Ovin Autre ¹	2 inj à 3-4 sem (4ml SC) 2 inj à 3 sem (2ml SC)	2 mois 2,5 mois	31 jours 21 jours	12 mois	Protection sanitaire Mouvement
	Boehringer-Ingelheim	Bultavo 3	Boehringer-Ingelheim	Vétérinaire uniquement (ATU)	Bovin Ovin	2 inj à 3 sem (1ml IM) 1 seule inj (1 ml SC)	2,5 mois 3 mois	3 sem	Non déterminé	Protection sanitaire Mouvement ³ : Bovin uniquement ⁴
	CZV	Bluevac 3	Melchior	Vétérinaire uniquement (ATU)	Bovin ³ Ovin ³	2 inj à 3-4 sem (4ml SC) 2 inj à 3 sem (2ml SC)	2 mois	3 sem	Non déterminé	Protection sanitaire ⁵
MHE	CEVA	Hepizovac	CEVA	Vétérinaire uniquement (ATU)	Bovin	2 inj à 3 sem (4ml SC)	2 mois	3 sem	Non déterminé	Protection sanitaire Mouvement ³

1-Utilisable pour d'autres espèces dans le cadre de la cascade (protocole à adapter par le vétérinaire)

2-Pratique pour les ovins car une seule injection

3-L'utilisation possible du vaccin dans le cadre des mouvements dépend du pays destinataire

4-Certains pays acceptent des mouvements avec ce vaccin pour les ovins pour certaines de leurs zones

5-Certains pays acceptent des mouvements avec ce vaccin pour les ovins et les bovins pour certaines de leurs zones

Nous vous confirmons que les stocks vaccinaux FCO-3 et MHE de l'Etat (doses gratuites) sont épuisés.

Concernant le stock privé (qui est payant) :

Boehringer a annoncé la **fin de disponibilité de vaccin BTV Pur 4 et 8**. Les prochaines livraisons sont prévues pour juillet 2025 ; des doses de vaccins **Syvazul FCO 4-8** (vaccin certifiant pour les échanges/exports) vont être mises sur le marché français d'ici **début février 2025** puis en avril 2025. D'autres doses pourraient être mises sur le marché avant l'été ; les doses de **Bluevac 8** (vaccin certifiant uniquement pour la FCO-8) livrées d'ici **fin janvier 2025** ont déjà été allouées. D'autres doses de vaccins Bluevac 8 vont être mises sur le marché français **fin février** et d'ici l'été ;

Des doses de vaccin **Bultavo-3** (seul vaccin certifiant et uniquement chez les bovins) sont **disponibles** sur le marché français. Il peut y avoir des délais d'approvisionnement de quelques jours ; Des doses de vaccins **Bluevac-3** (non certifiant) vont être mises sur le marché français dans les prochaines semaines et mois ;

Le vaccin **Hepizovac** (seul vaccin certifiant pour la MHE et uniquement chez les bovins) est en rupture pour une semaine environ. Une livraison conséquente est cependant annoncée début février.

Pour rappel, **pour les vaccins sous ATU (FCO-3 et MHE), seul le vétérinaire peut commander les vaccins directement auprès du laboratoire. Les vaccins sous ATU ne sont pas disponibles auprès des centrales d'achat.**

Par ailleurs, le **Bluevac-3** et le **Syvazul-3** (vaccin non disponible sur le marché français) devraient obtenir leur Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) en **mars 2025**. Cela pourrait occasionner des évolutions sur les modalités de commande. L'obtention de cette AMM pour le Bluevac-3 ne devrait pas impacter la possibilité de continuer à utiliser le vaccin Bultavo-3 qui est sous ATU (demande d'AMM en cours).

Afin de favoriser la mise sur le marché des différents vaccins, il convient de les commander dès que possible.